



<http://www.udb-bzh.net/>

Communiqué de presse

le 31 juillet 2008

L' économie de marché s'en prend aux pratiques amateurs.

L'Union démocratique bretonne est vivement préoccupée par un projet de loi visant à encadrer les pratiques artistiques amateurs. Ce projet de loi prévoit, entre autres, l'obligation pour les organisateurs de réaliser un contrat de travail pour chaque amateur. On voudrait attaquer la culture bretonne qu'on ne s'y prendrait pas autrement.

En effet les bagadoù, les cercles celtiques et les chorales sont nombreux en Bretagne et participent à la fois à la vitalité culturelle et à l'attractivité touristique de notre pays. Actuellement ce sont les groupes (le plus souvent sous le statut d'associations loi 1901) qui sont rémunérés. Cette rémunération sert alors à payer les frais divers, en particulier ceux liés à la formation.

Plus de 40,000 bénévoles font vivre le patrimoine culturel de la Bretagne, ils sont garants aujourd'hui de la transmission de la culture, véritable enjeu de développement des territoires et de la Bretagne.

Une fois de plus, nous voyons les méfaits du centralisme technocratique à la française : plus débattu par le ministère du travail que par ceux de la culture et de la jeunesse, des sports et de la vie associative ; ce projet de loi, s'il était adopté en l'état, viendrait remettre en cause un système qui fonctionne, mettant en danger tout ce tissu associatif très dynamique, ainsi que les organisateurs des fêtes qui profitent de ce dynamisme.

L'Union démocratique bretonne demande la mise en place d'une véritable politique culturelle donnant toute sa place aux pratiques amateurs et aux associations.

L'Union démocratique bretonne demande la mise en place d'un plan cohérent d'accompagnement des pratiques artistiques amateurs en lien avec l'aménagement du territoire, la cohésion sociale et les compétences liées à la décentralisation.

Enfin, pour l' UDB seule une pratique amateur forte permet l'émergence d'artistes professionnels de qualité.

**Pour l'Union démocratique bretonne,
La porte-parole Mona Bras**